

Décision

Générale

colonial

Décision n° 385 du 25 mars 1946 :

n° 385

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mars 1946

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro

31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trois mois pour en jouir en France est accordée à M. Durand (Pierre), inspecteur de 2e classe du cadre local de la police de la Côte française des Somalis. Il pourra, sur sa demande, percevoir avant ou départ une avance de solde dans les conditions prévues à l'article 11 du décret du 1er août 1944.